



Séminaire du mardi 29 août 2006

Lutte contre les néophytes: moyens et priorités

Avec le soutien de

FVW sia
Fachverein Wald
SSF sia
Société Spécialisée Forêt

CRIFOR
Chambre romande des
ingénieurs forestiers indépendants

 SCHWEIZERISCHER FORSTVEREIN
SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE
SOCIETÀ FORESTALE SVIZZERA

Séminaire du mardi 29 août 2006

„Lutte contre les néophytes : moyens et priorités“

Situation	<p>La lutte contre les plantes néophytes envahissantes est un thème actuel brûlant. La prise de conscience fait son chemin, mais les moyens de lutte sont encore balbutiants: herbicide, fauchage, arrachage ou lutte biologique ? De plus, les moyens financiers manquent souvent, c'est pourquoi il paraît important de fixer des priorités d'action sur des plans locaux, régionaux et nationaux.</p> <p>Chaque canton, chaque service, respectivement chaque propriétaire concerné fait ses propres expériences, parfois bonnes, mais malheureusement souvent vaines. De plus, le manque de collaboration entre les différents secteurs (routes, parcs, cours d'eau, réserves naturelles, agriculture, forêt...) complique singulièrement la coordination des actions, diminuant sérieusement les chances de succès.</p> <p>Néanmoins, différentes expériences en cours nous permettent d'espérer qu'une lutte efficace et rationnelle est possible dans certains secteurs pour certaines espèces.</p>
Objectifs du séminaire et animation	<p>Les participants :</p> <ul style="list-style-type: none">- connaissent mieux les problèmes spécifiques de certaines espèces de la liste noire- sont en mesure de fixer des priorités dans la lutte contre les néophytes- connaissent les moyens de lutte appropriés- sont en mesure de planifier une campagne de lutte ciblée
Méthodologie	<p>Le cours se déroulera en 2 phases :</p> <p>A. Le matin sera consacré à une information globale de la problématique et à la présentation spécifique de certaines expériences.</p> <p>B. L'après-midi aura lieu sur le terrain (déplacement à pied et en minibus). Il sera axé sur la discussion de cas concrets, l'estimation des priorités et moyens nécessaires pour ces exemples.</p>
Public cible	<p>Services de l'Etat et des communes Ingénieurs et environnementalistes de bureaux privés</p>
Intervenants	<p>Mme Francesca Cheda, collaboratrice scientifique au Bureau de la protection de la nature et du paysage du canton de Fribourg Mme Aurélie Thébault, ingénieur agronome, doctorante au Laboratoire des systèmes écologiques, EPFL M. Erwin Egger: collaborateur au Service des routes nationales du canton de Vaud M. Michel Horner, Office sanitaire cantonal neuchâtelois, Cernier M. Francis Cordillot, collaborateur scientifique à la Division gestion des espèces, OFEV, Berne</p>
Direction du séminaire et animation	<p>Robert Jenni, ingénieur forestier SIA, Bureau Nouvelle Forêt sàrl, Fribourg</p>

Programme du 29 août 2006

09:00	Salutations	<i>Robert Jenni</i>
09:10	Historique et stratégie de lutte dans le canton de Fribourg	<i>Francesca Cheda</i>
09:40	Expériences du Service vaudois des routes :	<i>Erwin Egger</i>
10:10	Pause-café	
10:30	Travail de recherche « résistance des communautés végétales aux espèces invasives »	<i>Aurélié Thébault</i>
11:00	Moyens mis en œuvre à Neuchâtel : structures, expériences en cours, perspectives	<i>Michel Horner</i>
11:30	Politique fédérale : nouvelle ordonnance...	<i>Francis Cordillot</i>
12:00	Départ sur le terrain; Pique-nique tiré du sac	
13:00	Début des discussions des objets de terrain	<i>Robert Jenni</i>
16:45	Evaluation du cours	<i>Robert Jenni</i>
17:00	Fin du cours	

Informations sur l'organisation

Date	Mardi 29 août 2006
Lieu	Fribourg, jardin botanique
Finance d'inscription	Fr. 300.- pour les membres CRIFOR, SSF-SIA, resp. fr. 330.- par personne (documentation, pause-café, et déplacements compris, repas de midi non compris)
Langue	Français
Délai d'inscription	Au plus tard le 15 juillet 2006 via fowala.ch ou à l'adresse ci-dessous.
Information et inscription	Inscription par Internet : www.fowala.ch GGConsulting sàrl Ch. de Franoz 11, 1038 Bercher Tél. & fax 021 887 88 12 E-mail ggconsulting@vtx.ch
Documentation	Les participants recevront une documentation comprenant les présentations des intervenants, ainsi que des documents relatifs au thème traité.
Annulation	En cas d'annulation moins de 20 jours avant le cours, la moitié de la finance d'inscription sera facturée. Si elle a lieu moins de 5 jours avant, ou si la personne est absente, la totalité du montant sera facturé.
Repas	Le repas de midi sera tiré du sac et pris sur le terrain en cas de météo favorable, sinon dans la pavillon du jardin botanique.